

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 1 (1999)
Heft: 6

Artikel: Les réseaux sportifs locaux sous la loupe
Autor: Bignasca, Nicola / Ciccazzi, Gianlorenzo / Rentsch, Bernhard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les réseaux sportifs locaux sous la loupe

L'hôtel Primerose, sur les rives du Lac Noir, a accueilli à la mi-septembre l'Arène sportive, un forum annuel organisé par l'Association olympique suisse (AOS), la Société suisse du Sport-Toto et l'Office fédéral du sport dans le but de développer les échanges entre responsables de clubs et de fédérations.



Foto: Gianlorenzo Ciccozzi

La photo souvenir des quelque 40 participantes et participants qui ont planché trois jours durant sur le thème imposé de l'Arène sportive 1999.

Nicola Bignasca, Gianlorenzo Ciccozzi, Bernhard Rentsch

Cette année, l'Arène sportive a été consacrée au thème du «réseau sportif local». Elle a réuni aussi bien des participants qui bénéficient déjà d'une certaine expérience dans le domaine que d'autres qui entendaient bien en apprendre davantage pour se lancer dans de tels projets.

Pendant trois jours, chacun a eu la possibilité de nouer des contacts, de poser les questions qui l'intéressaient, d'approfondir sa réflexion. Les conseils pratiques n'ont pas manqué d'illustrer concrètement la manière dont la collaboration entre différents partenaires peut être développée.

Collaborer, oui – fusionner, non

Il ne s'agissait pas de discuter des défauts des modèles présentés. Il ne s'agissait pas davantage d'élaborer une stratégie permettant de procéder plus ou moins sans douleur à des fusions – un mot qui est revenu dans bien des bouches, généralement avec une connotation péjorative. Non, il importait avant tout de définir, et cela uniquement lorsque la situation pouvait être effectivement améliorée par la mise en place d'un réseau, des domaines possibles de collaboration aux différents niveaux qui

pourraient permettre de développer des synergies et de réaliser des économies en argent ou en personnel.

Ces efforts ont suscité beaucoup d'intérêt, comme l'a démontré la visite de Jean-François Leuba, le président de la Société suisse du Sport-Toto. Au cours de l'exposé qu'il a tenu, il a rappelé aux participants l'importance et la signification du travail bénévole pour le renouvellement nécessaire des structures sportives de notre pays.

Au niveau des clubs, de l'école et dans le cadre de J+S

La nécessité de collaborer a été constamment soulignée dans les exposés introductifs. Après les brèves allocutions de bienvenue de Werner Augsburg, de l'AOS, et d'Erich Hanselmann, de l'OFSPPO, Matthias Baumberger a centré la discussion sur les structures du sport sociétal au niveau de la commune. Il posa des questions fondamentales (Qui participe à la vie sportive au niveau local? A qui profite une amélioration de la situation?) avant de décrire le club type, tel qu'il ressort d'une vaste étude menée en Suisse. Barbara Boucherin, cheffe de la formation J+S, rappela pour sa part le rôle que peut jouer l'école dans le sport de la jeunesse et montra les possibilités qui s'offrent à elle pour devenir un véritable centre d'activités physiques et

sportives au niveau du quartier ou de la commune pour autant qu'elle choisisse de s'ouvrir. Cela profiterait au sport en général, qui a tout à gagner du développement de contacts réguliers et fructueux entre les clubs. Un autre acteur de poids sur la scène sportive suisse, à savoir Jeunesse + Sport, entreprend des efforts qui vont dans le même sens, comme le montra Martin Jeker, responsable de projet, dans sa présentation consacrée au projet «J+S 2000» (lire aussi l'entretien qu'il a accordé à «mobile» en page 40 et ss.).

Des travaux de groupe pour élaborer des solutions et développer des idées

La quarantaine de participants a ensuite été répartie dans différents groupes de travail dirigés par les orateurs afin de réfléchir à différents aspects du réseau sportif local. Après une première partie consacrée à étudier les exemples cités par les participants et à réfléchir sur les problèmes théoriques d'un tel réseau, les travaux prirent une tournure plus concrète. Les organisateurs canalisèrent les énergies dans une direction précise, en bénéficiant des enseignements du deuxième travail de groupe. Les participants traitèrent ainsi point par point de la coopération sur le plan administratif, du modèle de la communauté d'intérêts, de la collaboration dans la perspective d'une offre sportive globale et reposant davantage sur la personnalité des moniteurs, de la collaboration entre clubs et écoles, des offres existantes actuellement au niveau communal, etc. Comme on peut le constater, il y en a eu pour tous les goûts et ce sont des participants fatigués mais assurément enrichis qui sont repartis du Lac Noir. **m**

Vous pourrez lire dans les pages suivantes quelques déclarations de participants choisies au hasard. Elles vous permettront de découvrir des exemples de réseaux sportifs existant déjà sur le plan local, avec leurs avantages et aussi leurs problèmes.

L'avenir du sport associatif

On a régulièrement parlé, ces dernières années, d'une crise du sport associatif. On prédisait aux clubs un avenir sombre en ces temps d'individualisme forcené et on prétendait qu'une organisation fondée sur le bénévolat ne pourrait pas survivre à long terme dans un cadre toujours plus soumis aux lois de la concurrence.

L'étude publiée en 1998 sur la situation des clubs sportifs en Suisse montre, n'en déplaise à nos Cassandres de service, que les sociétés de sport continuent à jouir d'une popularité qui ne se dément pas. Ce qui ne les empêche pas de devoir affronter les nombreux défis qui se présentent à elles: fidélité des membres en baisse, difficulté à recruter des collaborateurs bénévoles, problèmes d'infrastructures, etc. Toutefois, elles sont prêtes à s'attaquer à ces problèmes et à chercher les réponses appropriées qui leur permettront de continuer sur la voie du succès.

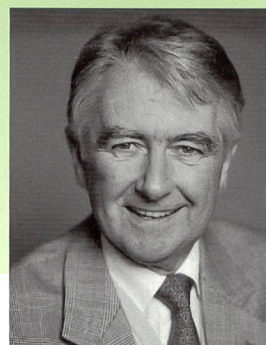
Le réseau sportif local est une de ces réponses. Des embryons de réseau se déve-

loppent d'ores et déjà à maints endroits. Il ne s'agit pas tant de chercher à fusionner des clubs que de les inciter à collaborer de manière plus étroite entre eux. Sous quelle forme? Celle qui se prête le mieux au contexte – quartier, commune, rapports avec les organisations commerciales, etc. – dans lequel leur action s'inscrit.

Ce numéro de «mobile» présente plusieurs exemples de tels réseaux. Grâce au soutien et à la générosité de la société du Sport-Toto, plus de 50 collaborateurs et collaboratrices de sociétés sportives ont pu approfondir pendant quatre jours leur réflexion sur le sujet. Dans le cadre idyllique du Lac Noir, dans les Préalpes fribourgeoises, ils ont élaboré des modèles de réseau, dont certains remarquables. Il convient de préciser à cet égard que la création de communautés d'intérêts ou la collaboration entre clubs et écoles n'ont été que deux pistes explorées parmi d'autres.

Le sport privé ne peut pratiquer la politique de l'autruche devant les changements rapides qui affectent le sport et la société. Au contraire, il faut se rendre compte que ces changements sont porteurs de nouvelles perspectives. Pour cette raison, j'encourage tous les responsables à analyser leur situation, à rechercher la collaboration avec d'autres clubs et à développer des synergies chaque fois que cela est souhaitable et utile. En affrontant les changements avec l'ouverture d'esprit et le courage d'innover nécessaires, il sera possible de relever encore mieux les défis qui se présenteront à nous à l'avenir.

m



René Burkhalter,
président de l'Association
olympique suisse

«Des offres de qualité et une collaboration judicieuse, voilà ce dont nous avons besoin!»

En raison de la multiplication et de la différenciation des pratiques sportives sur les plans du contenu, de l'institutionnalisation, des moyens financiers qu'elles supposent, on ne peut plus vraiment parler, aujourd'hui, du sport en général. Ainsi, on peut se laisser séduire par les offres proposées par les entreprises commerciales. Il est aussi tout à fait possible de continuer à faire du sport en suivant les filières traditionnelles du sport associatif, au sein d'un club, dont le fonctionnement est assuré par toute une équipe de bénévoles – fonctionnaires, entraîneurs, moniteurs, etc.

Pour ces clubs, la création de réseaux locaux semble être une question cruciale. Cette forme de collaboration s'est déjà mise en place spontanément ici ou là, regroupant certains groupes ou sociétés confrontés à certains problèmes. Citons, entre autres:

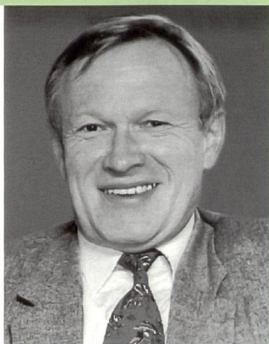
- le recul du travail bénévole;
- la diminution des ressources financières (publiques et privées) à disposition;
- la fragmentation accrue du sport, qui disperse les sportifs et entraîne une diminution de membres chez les clubs;
- la difficulté de fidéliser les jeunes;
- la polysportivité des sportifs, qui pratiqueront plusieurs sports leur vie durant.

Développer un réseau et dépasser les limites du club est effectivement une solution judicieuse pour les clubs. Cela permet de centraliser certaines tâches, de mieux défendre des intérêts communs, de faciliter et de mieux gérer le passage des pratiquants d'un club ou d'un sport à l'autre, de mieux cerner et satisfaire les besoins des jeunes, de garantir la coordination entre les organisations sportives et de se poser en interlocuteur auprès des services publics. La mise en réseau doit s'effectuer à l'échelon le plus bas, celui de la commune. La pérennité de la pratique sportive doit être assurée à la base, au niveau des clubs, et dépend donc de leur engagement. Les organisations faitières, quant à elles, pourront ensuite apporter leur soutien lors de la constitution du réseau.

Il ne suffit pas de gouverner par oukases pour faire bouger les choses. Seul un processus qui s'inscrit sur la durée y arrivera. Pour cela, il faut de la tolérance entre les clubs et les disciplines sportives. C'est par le décloisonnement, par le développement d'offres de qualité et une collaboration active entre les clubs et les sports que passe le succès. Des réseaux locaux qui fonctionnent auront en fin de compte une influence positive également sur l'évolution globale du sport. La commune représente une échelle facile à maîtriser, un monde familier dans lequel il est facile de développer des relations d'une manière naturelle et régulière.

Il faut espérer que les initiateurs de tels réseaux réussiront à faire école. A coup sûr, il reste bien des choses à faire et, pour cela, il faut des personnes de terrain prêtes à s'engager sur la durée. Car c'est à travers eux que l'engagement de la Société du Sport-Toto trouve son sens, l'idée même du Toto et du Loto – dégager des moyens pour financer des buts d'utilité publique – étant fondée sur une vision partagée et, en fin de compte, sur la solidarité de la population.

m



Georg Kennel, directeur de
la Société du Sport-Toto